



Pôle de Biologie Pathologie Génétique

Biologie Spécialisée CHRU de Lille – Institut Pasteur de Lille

//

27 octobre 2011

NOVEMBRE 2011

En raison des fériés du **mardi 1^{er} novembre** et du **vendredi 11 novembre 2011**, nous vous rappelons de ne pas prélever ni transmettre d'échantillons le **lundi 31 octobre** et le **jeudi 10 novembre 2011**, pour les analyses suivantes :

- Marqueurs lymphocytaires CD4 et CD8
- Culture virale
- G6PD
- Pyruvate kinase
- Immunophénotypage lymphocytaire

octobre 2011

l	m	m	j	v	s	d
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

novembre 2011

l	m	m	j	v	s	d
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

PRE-ANALYTIQUE

- **VIROLOGIE MOLECULAIRE** : dans l'objectif de qualité que nous poursuivons au Laboratoire de Virologie du Centre de Biologie Pathologie du CHRU de Lille, nous vous rappelons toute l'importance du pré-analytique en Biologie moléculaire. Nous insistons ci après sur la nature et le volume de prélèvement nécessaires pour réaliser les analyses que vous nous confiez dans le respect des protocoles adéquats en garantissant la sensibilité optimale des techniques utilisées :
 - **Charge virale VIH** : minimum 2 ml de plasma EDTA congelé,
 - **Génotypage VIH** : minimum 1 ml de plasma EDTA congelé,
 - **Charge virale VHC** : minimum 2 ml de plasma EDTA congelé,
 - **Génotypage VHC** : minimum 500 µl de plasma EDTA congelé,
 - **Charge virale VHB** : minimum 2 ml de plasma EDTA congelé,
 - **Génotypage VHB** : minimum 1 ml de plasma EDTA congelé.**Il est également impératif de fournir un tube par paramètre prescrit.**
- **RAPPELS** :
 - **CH50** : le sérum est proscrit : **1 ml de plasma EDTA à 4°C**. Ceci afin de limiter les phénomènes d'activation in vitro.
 - sur une même prescription, si vous avez **plusieurs analyses nécessitant une congélation**, il est indispensable de **faire autant d'aliquotes qu'il y a de paramètres**.

PRESCRIPTIONS

Rappel : Activité anti Xa (page 25 du répertoire des analyses) : préciser impérativement le traitement anticoagulant en cours afin que nous puissions adapter la technique de dosage en fonction de la molécule prescrite.

NOMENCLATURE

Suite la décision du 7 juillet 2011 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie parue au journal officiel le 5 octobre 2011 et applicable au 5 novembre 2011, il n'y aura dorénavant qu'un seul intitulé sous le **N°5257 (B85)** : "**Recherche d'ADN ou d'ARN de *Chlamydia trachomatis* par amplification génique in vitro sur tout type d'échantillons à partir de sites possiblement infectés**" et une seule cotation quel que soit le type de prélèvement. **Le code nomenclature 5256 est supprimé.**



SUSPICION D'UNE ALLERGIE AU SOJA

Les nouveaux recombinants (réactifs Phadia®)

Séverine Brabant

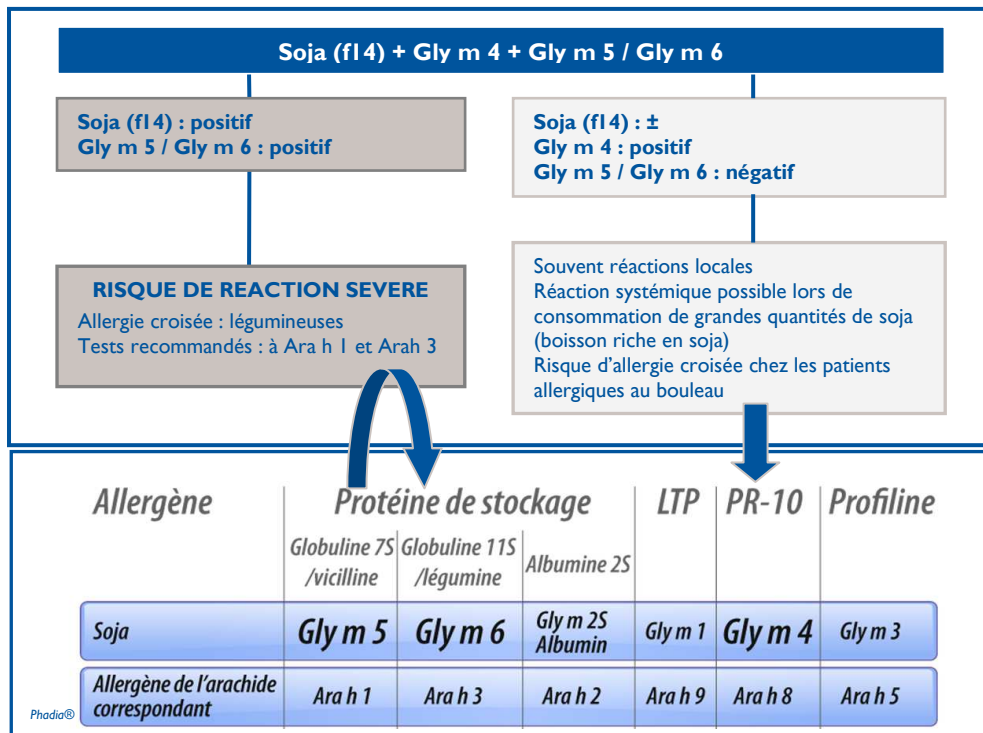
Institut d'Immunologie, Pôle de Biologie-Pathologie-Génétique Médicale du CHRU de Lille
Tél. : 03 20 44 55 74 - severine.brabant@chru-lille.fr



Centre Hospitalier Régional
Universitaire de Lille

Le but est de différencier une allergie "vraie" d'une réactivité croisée et de connaître un risque de réaction sévère pour le patient. Et ainsi permettre une meilleure prise en charge des patients

LES NOUVEAUX RECOMBINANTS SOJA : APPORT CLINIQUE



Gly m 5 (beta-conglycinine) et Gly m 6 (glycine): Protéines de stockage

Stables à la chaleur et à la digestion : risque de réactions sévères (Holzhauser T et al. JACI 2009;123:452-8)

Sensibilisation primaire ou par réactivité croisée avec d'autres légumineuses : d'où l'importance de coupler un résultat positif notamment avec une recherche d'Ara h 1 et Ara h 3 (et inversement)

Gly m 4 : Protéine PR-10 (homologue de Bet v1)

Labile à la chaleur et à la digestion : associée à des **réactions locales** (syndrome oral).

Concentration variable dans les produits alimentaires (dépend du degré de transformation et de cuisson). Des accidents sévères avec des boissons au soja ont été rapportés (Gly m 4 en grande quantité)

Gly m 4 peut être sous représentée dans les extraits complets : 2 réactions sévères avec prick-tests positifs pour le lait de soja, IgE au soja négatives mais Gly m 4 positives (Yagami A et al. J Dermatol 2009;36:50-5)

Peut être associée à une allergie aux **pollens de bouleau** et d'arbres apparentés.

Exposition à l'allergène :

Importante source de protéines pour de nombreux végétariens et végétaliens.

Les grains peuvent être frais, traités en farine de soja ou pressés pour obtenir de l'huile (huiles d'assaisonnement et margarine) Certains patients allergiques au soja peuvent consommer sans risque de l'huile de soja (non pressée à froid, extraite par pression ou extrudée) et de la lécithine de soja. Toutefois, les patients extrêmement allergiques au soja peuvent réagir en présence de traces de protéines de soja dans l'huile de soja et la lécithine de soja.

La liste des produits alimentaires exposant à un risque potentiel s'accroît : des protéines de soja sont fréquemment présentes dans les produits carnés, le pain divers produits alimentaires industriels (saucisses, pizzas et sucreries contenant de la lécithine de soja).

L'huile de soja est également utilisée dans des composants industriels, dans le linoléum et la colle de l'industrie du contreplaqué, où elle est considérée comme un **allergène professionnel**.

Réactivité croisée avec d'autres membres de la famille des légumineuses : pois, lentilles, **arachides**, haricots communs, haricots du Cap et grosses fèves blanches.

Expérience clinique : « allergène alimentaire classique », fréquent chez les enfants. Les réactions allergiques au soja : troubles digestifs, cutanés, respiratoires voir des réactions allergiques systémiques. Parce qu'il entre de plus en plus souvent dans la composition de divers aliments, le soja pourrait être une cause sous-estimée de réactions allergiques sévères.

L'utilisation du lait de soja à la place du lait de vache chez les nourrissons allergiques fait débat : Environ un quart des patients sensibles au lait de vache sont devenus allergiques à la protéine de soja.

Des cas d'asthme épidémique ont été signalés dans les zones portuaires où le soja était déchargé des navires.

Enfin, l'asthme professionnel des boulangers et des travailleurs des usines de transformation des produits alimentaires pourrait être dû à la farine de soja.